

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 OCTOBRE 2014

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Christine KERDRAON, Jean-Pierre GUILLORE, Jean-Pierre LE DUGOU, Joël DERRIEN, Nicolas LE NAOUR, Carole DAUPHIN, Daniel HUIBAN, Corinne DERRIEN, Françoise GOLIES, Cédric JAULNEAU, Hélène CHARPENTIER, Fabienne LE GALL et Laurent MINTEC.

Absents excusés : Flore MEFORT (a donné pouvoir à Bruno JAFFRE).

Secrétaire de séance : Laurent MINTEC.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

1°) Salle multifonctions : constitution d'un groupe de travail :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la constitution du groupe de travail suivant : Bruno JAFFRE, Jean-Pierre GUILLORE, Jean-Pierre LE DUGOU, Joël DERRIEN, Nicolas LE NAOUR, Daniel HUIBAN, Cédric JAULNEAU, Hélène CHARPENTIER, Fabienne LE GALL et Laurent MINTEC, qui sera chargé d'étudier la faisabilité de la salle multifonctions (financement, besoins, etc...).

Une commission extra-municipale (associations...) sera créée ensuite.

2°) Règlement du lotissement de Roz-Minez : modification du document graphique :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification du document graphique du lotissement de Roz-Minez de la façon suivante : remplacement des trois places de stationnement et de l'espace vert prévus à l'extrémité Est du lotissement par une voie d'accès pour les deux constructions situées à Minez Vorc'h.

3°) COCOPAQ – Formation des élus : désignation d'un correspondant :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Laurent MINTEC en qualité de correspondant de la COCOPAQ dans le cadre de la formation des élus.

4°) COCOPAQ – Transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au titre de la compétence habitat :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal s'oppose au transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au titre de la compétence habitat au Président de la COCOPAQ.

Remarques :

Daniel HUIBAN ne voit pas l'intérêt de transférer les pouvoirs de police du Maire au Président de la COCOPAQ. Le Maire a des responsabilités et est à proximité de la population.

La majorité des membres du conseil vont dans ce sens.

5°) SDEF : modification des statuts :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SDEF qui entendent permettre au SDEF de contractualiser avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour toute activité entrant dans ses attributions (compétence obligatoire « électricité », compétences optionnelles notamment « communications électroniques » et toute activité en lien avec les missions du SDEF, énergie par exemple).

Remarques :

Joël DERRIEN précise que, dans le cadre du développement de la fibre optique, les interlocuteurs privilégiés seront les communautés de communes.

6°) Commission « jeunesse, sport, loisirs, animations, tourisme, culture » : ajout d'un membre :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'ajouter Hélène CHARPENTIER en qualité de membre de la commission communale « jeunesse, sport, loisirs, animations, tourisme, culture ».

7°) Quart d'heure de libre expression :

- 1) Mini-tornade : Bruno JAFFRE indique qu'il a contacté la Préfecture du Finistère pour demander la déclaration d'état de catastrophe naturelle suite à la mini-tornade qui a touché Pont-Hellec, Troysol, Ty-Viguennou et Magorou dans la nuit du 7 au 8 octobre 2014. La demande n'aboutira pas, car la puissance des vents relevée par Météo France est trop faible (73 km/h.). Le Préfet du Morbihan qui s'est déplacé à PLOURAY, commune également touchée par la tornade, refuse également de déclarer l'état de catastrophe

naturelle pour cette commune car il n'y a pas eu d'inondations. Le Maire indique que l'entreprise PENY a subi des dégâts importants.

- 2) Troysol : le Maire indique que le talus situé derrière les abris bois va être élagué par Arsène LE NAOUR. Jean-Pierre GUILLORE informe que la route va être sécurisée dès la semaine prochaine par l'intervention du lamier du SIVOM, accompagné d'une nacelle, pour élaguer les arbres. Nicolas LE NAOUR indique que la COCOPAQ va intervenir mercredi 22 octobre pour dégager le bois tombé dans la rivière. Le problème du nettoyage du sentier de randonnée à Ty-Viguennou est évoqué. Il est proposé de demander à Gérard LE BRIS si la commune ou la COCOPAQ peut intervenir. Hélène CHARPENTIER demande s'il est possible d'installer un conteneur pour les bouteilles en verre à Troysol. Joël DERRIEN répond que ça n'est pas possible ; il n'y a pas suffisamment d'utilisation.
- 3) Terrain bi-cross : Bruno JAFFRE indique que des mobylettes sont allées sur le terrain bi-cross. Jean-Pierre GUILLORE informe que des dispositions ont été prises pour que ça ne se reproduise plus. Nicolas LE NAOUR informe qu'il a demandé un devis à la Pépinière de Kermarc'h à QUERRIEN pour l'achat de 120 plants. Le devis sera transmis en Mairie. L'herbe a été semée.
- 4) Club house : Hélène CHARPENTIER signale qu'elle a été informée par les responsables de Digor'n Nor que le club-house n'était pas propre. Il est décidé de mettre une affiche pour les consignes de nettoyage comme à la salle municipale et que le matériel d'entretien serait fourni par la Commune. Fabienne LE GALL signale qu'à la salle municipale les tables n'étaient pas très propres non plus et que c'était peut-être suite aux activités périscolaires. Il est décidé de prévoir des nappes en plastique pour les temps d'accueil périscolaire et de revoir le matériel d'entretien mis à disposition des associations.
- 5) Pavillon de compostage : Joël DERRIEN indique qu'un pavillon de compostage a été installé à proximité de l'école pour les restes alimentaires de l'école. Il sera opérationnel à la rentrée de la Toussaint. Cette opération est suivie par l'association COCICO et vise à réduire les déchets en faisant du compost avec les déchets biodégradables. Il faudra informer le personnel et sensibiliser les enfants, notamment dans le cadre des temps d'accueil périscolaire. Il est précisé qu'il ne doit pas y avoir d'odeurs ; s'il y en a, c'est que le fonctionnement est à revoir.
- 6) Conseil des jeunes : Cédric indique qu'il faudrait mettre en place un conseil des jeunes comme prévu. Cela a été fait à SCAER. Il faudra prévoir une réunion de la commission.
- 7) Radars pédagogiques : Jean-Pierre GUILLORE indique que des radars préventifs ont été installés une nouvelle fois. Lors des contrôles réalisés en août 2014, il a été relevé sur la Route de Scaër un véhicule à 130 km/h. à 2 heures. Un comptage a également été fait à Loge-Bleis et sur la Route de Bannalec par le Département ; le compte rendu sera remis à la Commune et à la gendarmerie.
- 8) Transport TBK : Corinne DERRIEN indique que les enfants sont debout dans le car le matin pour le transport vers QUIMPERLE (les gendarmes ont indiqué que certains transporteurs pouvaient avoir des dérogations de la Préfecture dans ce sens) et qu'il y a beaucoup de choses à mettre au point (comportement du chauffeur, amendes,...). Bruno informe les membres qu'une réunion est prévue en mairie le 31 octobre avec TBK et la COCOPAQ pour discuter de ces problèmes.

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 20 octobre 2014

Le Maire,



Bruno JAFFRE.

